



ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
12 JUILLET 2016
À 19 H 00

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

- 2.1. Règlement n° 904-2 modifiant l'article 10 du Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architectural n° 904 concernant l'obligation de faire approuver des plans relatifs à l'implantation et à l'architecture

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

4. LEVÉE DE LA SÉANCE

M^e Chantal Bergeron, avocate
Greffière